# QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES OUTILS PROPOSÉS ?

## GRILLE D'OBSERVATION ET DE REPÉRAGE

| | |
|---|---|
| Pour qui ? | • Equipe pédagogique / éducative |
| Pour quoi ? | • Etayer l'observation de l'élève en situation par des regards croisés entre la famille et les professionnels de l'Education nationale.<br>• Aider à la conception et la mise en œuvre d'un PPRE ou d'un PPRE-EHP |
| Points de vigilance | • Si la grille d'observation laisse apparaître une fréquence relativement élevée pour plusieurs observables, la précocité est à envisager.<br>• Il existe différents profils parmi les élèves à haut potentiel. Les constats réalisés peuvent donc s'avérer sensiblement différents d'un enfant à haut potentiel à l'autre. |

## DOCUMENT CADRE POUR LE PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE *(PPRE)*

Afin de répondre aux besoins spécifiques d'un élève à haut potentiel, il est nécessaire de concevoir, de formaliser et de mettre en œuvre un programme personnalisé de réussite éducative. Ces élèves sont, en effet, particulièrement sensibles à la définition d'un programme aux objectifs clairs ainsi qu'à la notion d'engagement.

| | |
|---|---|
| Pour qui ? | • Equipe pédagogique / éducative<br>• Elève<br>• Famille<br>• Autres partenaires |
| Pour quoi ? | • Positionner l'élève dans un degré de maîtrise en lien avec les composantes du socle commun<br>• Mettre en avant les points d'appui qui rassureront l'élève et favoriseront la réussite du PPRE<br>• Comprendre l'origine des difficultés rencontrées pour établir de façon précise ce qu'il est nécessaire de travailler<br>• Définir les stratégies arrêtées et les modalités de mise en œuvre<br>• Préciser les échéances ainsi que les critères d'évaluation afin de réguler le dispositif |
| Points de vigilance | • Le PPRE doit être présenté et explicité à l'élève et à sa famille afin de rechercher leur adhésion. La démarche vise à mettre l'élève en confiance et à le motiver autour des objectifs définis.<br>• Le PPRE est élaboré en équipe ; il s'inscrit dans une démarche collective.<br>• Des objectifs clairs, en nombre restreint (3 maximum) et potentiellement atteignables au terme de la période fixée (6 à 7 semaines au maximum).<br>• Au terme de ces quelques semaines d'engagement, le PPRE doit permettre à l'élève de mesurer la réalité des progrès accomplis et, au besoin, de se mobiliser sur de nouveaux objectifs. |

## DOCUMENTS D'AIDE À LA CONCEPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE *(PPRE)*

| | |
|---|---|
| Pour qui ? | • Equipe pédagogique / éducative |
| Pour quoi ? | • Pistes d'actions pour répondre aux besoins repérés |
| Points de vigilance | • Chaque entrée présente une liste non exhaustive d'adaptations et d'aménagements possibles<br>➔ ne pas en retenir un trop grand nombre : préférer une sélection de ceux qui sont *a priori* susceptibles de répondre aux besoins identifiés.<br>• Après un temps défini,<br>✓ pérenniser les aménagements profitables<br>✓ écarter ceux n'ayant pas permis d'atteindre les objectifs visés. |

**MODULE DE FORMATION ÉDUSCOL – SCOLARISER LES ÉLÈVES INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES (2013)**

| | |
|---|---|
| Pour qui ? | • Equipe pédagogique / éducative |
| Pour quoi ? | • Mieux connaître les spécificités des élèves à haut potentiel ou manifestant des aptitudes particulières.<br>• Disposer de ressources et propositions d'aménagements pédagogiques pouvant servir de point d'appui à la conception et à la mise en œuvre d'un PPRE-EHP |